



➤ PAGES 6-7

L'été des loisirs

Les projets de l'été pour les 3-17 ans.



➤ PAGE 9

Médiathèque

Citron'livres, Press'Café... et transats cet été !



➤ PAGE 18

Événements

Semaine Européenne du Développement durable, Fête de la Musique et 14 juillet.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Carte nationale d'identité



3 1 3 6 9 1 8 1 3 6

Merci de remplir

État civil de la

Nom

(C'est le nom)

➤ DOSSIER

Citoyenneté, les démarches administratives évoluent

www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// MAI 2017

LOCATION
Location de véhicules

**DU LUNDI
AU SAMEDI
DE 8H30
À 19H00**

Pour plus d'information, rendez-vous à l'accueil de votre magasin Auchan Trignac
reservationgrandlarge@auchan.fr
Tél. : 02 40 17 56 83

PEPINIERES ENVIRONNEMENT SERVICES
VOIE EXPRESS DE PORNICHE
44600 ST NAZAIRE
02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux

CHARIER TP
AGENCE BERTHAUD-LEBORGNE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr
Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex
Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09

ICF Atlantique Formation Saint-Nazaire
INSTITUT DE CONSEIL ET DE FORMATION

OPQF

FORMATIONS DIPLOMANTES
DANS LES SECTEURS DU COMMERCE, DE LA LOGISTIQUE ET DE LA RESTAURATION

ZAC de Grandchamps 5 avenue Barbara 44570 Trignac Tél : 02 40 01 92 51
www.icf-atlantique-stnazaire.com

LA MOUETTE
Pays de Loire et Sud Bretagne

Votre partenaire création & impression

STUDIO GRAPHIQUE
4 Bd Hennecart
44500 LA BAULE
02 40 60 20 10

www.lamouettecommunication.com

Vous aussi vous souhaitez faire paraître votre publicité dans les prochains bulletins municipaux de la ville de Trignac ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter le service citoyenneté aux coordonnées suivantes :

02 40 45 82 25
communication@mairie-trignac.fr



EDITO
David PELON

Trignacais, Trignacaise,

La réserve électorale ne permettant aucune expression politique, il aurait été néanmoins dommage de livrer une page blanche. Nous vous proposons ce texte, témoignage d'une époque à la fois révolue mais toujours présente dans la mémoire des trignacais. Si l'histoire vous plaît une suite est prévue alors n'hésitez pas à vous rapprocher des services de communication afin de plébisciter le projet. Les publications des auteurs en herbe ou confirmés seront les bienvenues. La rubrique pourrait s'intituler « Racontez-moi Trignac ».

Si certé m'était conté

Je suis une fille de Savine, une « pissouse », une « picra » j'en passe et des meilleures ! Nous sommes encore en Loire-Inférieure mais bretons de cœur même si passé la Vilaine le doute persiste. En tout cas, les garçons ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit de se moquer des gamines que nous sommes. Il n'y a pas offense, pour nous ils ne seront que des « pissous », des « culs merdoux » et encore des « peignes culs ». Il faut dire que le lieu n'a pas bonne réputation car ça boit dur dans le quartier. Nous sommes dans les années 60 et pour ma génération, la vie ne fait que commencer. Et d'ailleurs elle commence dans un lieu à la fois craint et envoûtant : la cité de Savine.

Je suis née à la clinique FORGEOT située sur la commune de SAINT-NAZAIRE lieu de pratiquement toutes les naissances des poupons des communes alentours. Il plane d'ailleurs une histoire aux allures de légende d'une amputation en pleine guerre réalisée par le fils FORGEOT sur un blessé avec les moyens du bord. Mes parents en parlaient parfois avec respect et admiration. Je ne connais pas tous les détails de l'aventure mais l'affaire semblait d'importance. Enfin toujours est-il que mon père avait bien arrosé mon arrivée au monde à grand renfort de chopines de rouge au café BONIE situé sur le chemin du retour. Mon frère en conserve une certaine frustration car ma chère mère avait donné des sous pour une limonade afin qu'il puisse lui aussi trinquer à la naissance de sa petite sœur et il n'en n'avait pas vu la couleur..

Les voisins de la cité les voyant arriver interpellent mon père légèrement titubant afin de demander des nouvelles de la mère et de l'enfant. Celui-ci répond d'une voix embrumée par la piquette et s'aidant de la largeur de ses deux mains : « Elle est toute petite, toute petite comme ça, mais grande aussi grande comme ça ! ». Mon arrivée au monde s'était miraculeusement transformée en histoire de sardine de Marseille à la trignacaise.

Mon frère lui eut le privilège de naître sur la commune et je dirais même sur la table de la cuisine de notre baraquement. Bien que plus gros bébé que moi, ma mère parlait de l'accouchement avec ravissement. La sage-femme avait laissé le « travail » se faire sans précipitation aucune. Pour une primipare elle n'avait pratiquement pas souffert et avait pu suivre les différentes étapes de la venue au monde de mon frère en toute quiétude.

Pour moi ce fut une autre paire de manche ! A la clinique, toutes les femmes accouchèrent un soir de pleine lune bon an mal an. Je ne voulais pas sortir du ventre protecteur. L'équipe soignante due employer les grands moyens. J'en conserve une oreille décollée et le récit du réveil douloureux de ma mère se plaignant de son dos. Fort heureusement les douleurs de l'enfantement sont clémentes et il est bien connu que lorsque l'enfant paraît, la douleur disparaît.

E.F.

DÉVELOPPEMENT DURABLE Au fil des Araignées.....4 Trignac jardine au naturel et vous ?5	HISTOIRE Les églises de Trignac, une histoire tumultueuse..... 17	SOMMAIRE Trignac Magazine
JEUNESSE Espace Juniors et Accueil Jeunes6 ALSH : voyage en Terre inconnue !.....7	EVÉNEMENTS Semaine Européenne du Développement durable.....18 Fête de la Musique..... 18 14 juillet.....18	
PETITE ENFANCE Des animations à partager en famille . 8	AGENDA De mai à septembre.....19	Mairie de Trignac 11, place de la mairie 44570 TRIGNAC 02 40 45 82 25 contact@mairie-trignac.fr
CULTURE Citron'livres, Press'café... et transats à la médiathèque ! 9	ASSOCIATIONS 20	Directeur de la publication : David Pelon, Maire de Trignac Responsable de l'édition : Tiphaine David, Adjointe à la Culture, lecture publique, événementiels et communication
DOSSIER Les démarches administratives évoluent.....10-13	LOISIRS Départ en vacances.....21 Gâteau Nantais 21	Rédacteur en chef / Rédaction : Ingrid TERROM
RETOUR SUR...14-15	URBANISME Le PLUi : une première étape.....22	Crédits photos : Mairie de Trignac, Clubs sportifs, Associations, Stocklib by Epictura, Fotolia, Istock, photos DR.
PORTRAITS Jean-Paul Grolleau : La passion du rugby16	SANTÉ Votre CPAM vous informe23	Création & impression : La Mouette Communication 02 40 60 20 10 www.lamouettecommunication.com

RENDEZ-VOUS

Au Fil des Araignées : Du 13 au 18 mai Centre Culturel Lucie-Aubrac

Depuis quatre mille ans, l'araignée est l'objet de toutes les légendes. Si en Occident, l'araignée est un animal redouté, en Afrique elle est un symbole de sagesse, d'intelligence et de clairvoyance. Quant aux Amérindiens, ils la considèrent comme la tisserande de nos rêves. Au gré des rencontres, exposition, conférence, dégustation et visites guidées, approchez cette petite bête et tissez avec elle des liens durables !



UN RENDEZ-VOUS ORIGINAL POUR PETITS ET GRANDS

Leur allure parfois étrange et notre imagination fertile nous font souvent oublier à quel point ces animaux sont utiles et captivants.

Au Fil des Araignées est avant tout une exposition divertissante et adaptée à tous. Cette formule étonnante et entièrement gratuite est menée avec la participation de tous les services de la ville. Clin d'œil à ceux qui auraient la phobie de ces bêtes velues... une attention particulière leur est réservée pour une vraie «thérapie» ludique ! Les scolaires, accueils de loisirs, familles, usagers du CCAS... seront accueillis spécifiquement. En parallèle, des visites sont proposées et ponctuées par une soirée 'conférence' et un déjeuner 'Croq'Mygale'.

MÉMO

(voir programmation sur le site Internet de la ville)

- **Exposition**
Au fil des Araignées
Du 13 au 18 mai
- **Croq'Mygale !**
Mardi 16 mai de 12h à 13h30
- **Visites guidées**
Mardi 16 mai 14h et
mercredi 17 mai à 10h30
- **Conférence Vrai ou Faux !**
Petits secrets et autres préjugés sur les araignées
Mardi 16 mai à 18h
- **Atelier parents-enfants**
Même pas peur !?
Mercredi 17 mai à 16h30

➔ D'INFOS

PÔLE CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
11 place de la Mairie
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 45 82 25
✉ contact@mairie-trignac.fr

LE BUT : ALLIER SURPRISE DES VISITEURS ET BIODIVERSITÉ

Vous vous attendez à voir des monstres énormes et poilus ?

Au Fil des Araignées prend le contre-pied de ce cliché et montre que ces petites bêtes, bien curieuses, ne sont pas à redouter. En présence de médiatrices ou de Christine Rollard (aranéologue du Muséum d'Histoire naturelle de Paris), venez découvrir leurs petits secrets et talents. Architecte hors pair, l'araignée tisse sa toile, exceptionnellement régulière et géométrique, en une à deux heures de travail. Reine des « recycleuses », lorsque sa toile est fragilisée par les proies ou les intempéries, elle la mange, tout simplement... et la reconstruit pour, à nouveau, piéger les insectes.

Encourager l'avenir d'une fructueuse collaboration

Les araignées possèdent un précieux trésor que l'homme cherche à élucider : leur fil de soie. Réputé pour sa résistance, sa légèreté et son élasticité, il est plus solide que l'acier.

Un fil de seulement 1,2 cm de diamètre suffirait à soulever un bus ! Un potentiel encore largement sous-exploité. L'armée s'y intéresse pour son extrême solidité tandis que la médecine se penche de près sur les propriétés thérapeutiques de leur venin...

A chacun sa motivation ou défi pour découvrir l'univers merveilleux de notre nouvelle amie !

AGIR

Trignac jardine au naturel et vous ?

La ville de Trignac poursuit son plan de désherbage dans une démarche d'abandon des pesticides et désherbants. Les astuces et conseils du service Espaces Verts vous aideront à entretenir votre jardin et les abords de votre trottoir.



Et si vous désherbiez ?

LE PAILLAGE :

plus besoin de désherber.

Comment ? en couvrant le sol de matériaux organiques ou minéraux.

Pourquoi ? le paillage empêche les plantes de germer.

Où ? dans le potager, autour des massifs floraux et aux pieds des arbres et arbustes.

LE DÉSHERBAGE MANUEL :

meilleure méthode écologique.

Comment ? avec une multitude d'outils : serfouette, binette, sarceuse... + une paire de gants (nécessaire pour vous protéger des brûlures, égratignures, piqûres d'insectes...).

Pourquoi ? éviter de porter atteinte aux autres plantations.

Où ? là où vous le jugerez nécessaire.

LE DÉSHERBAGE THERMIQUE :

meilleure technique, permet de travailler debout.

Comment ? en épuisant la plante par un choc thermique.

Pourquoi ? pour désherber sans introduire de produits polluants

Avec ? verser l'eau chaude de cuisson de vos féculents (riz, pâtes...) sur les herbes indésirables ou utiliser une lance à 10 cm de la plante, la flamme maintenue quelques secondes (à utiliser avec précaution). Plusieurs passages peuvent être nécessaires.

Et si les « mauvaises herbes » n'étaient pas si mauvaises ?

Il n'y a pas de « mauvaises herbes », mais des plantes qui poussent aux mauvais endroits... Et si elles nous apportaient gaieté, couleur et biodiversité au jardin ?

➔ POUR AIDER AU JARDIN

Trèfles, vesses, luzernes, potiers : enrichissent le sol.

Prêles sont utilisés comme : fongicide.

Chiendents avec la densité de ses rhizomes : prévient les glissements de terrains.

Soucis : luttent contre certains parasites des cultures.

Lierre grimpant : protège les murs de l'éboulement et abrite oiseaux et insectes.

➔ POUR LES MANGER

En salade : feuilles de bourrache, pissenlit, plantains et orties

En soupe : orties

Parfumer les plats : soucis et armoises

➔ POUR EMBELLIR SON JARDIN

Mauves, coquelicots, saponaires, centaurées, pâquerettes, gesses, pissenlits, bourraches, campanules...

➔ D'INFOS

SERVICE ESPACES VERTS
3 rue Jules Verne
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 90 01 83
✉ contact@mairie-trignac.fr



RENCONTRE

Espace Juniors et Accueil Jeunes : entre art et espace urbain

Après l'installation dans leurs locaux, les jeunes et les juniors s'approprient petit à petit leur nouvel espace. Cet été, au cœur de leurs vacances, ils deviennent acteur de leurs activités. De nombreux divertissements, sorties, découvertes, rencontres et échanges... pour un maximum de plaisirs et de partage autour de projets à déclinaison urbaine.

CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Le projet de cartographie numérique permet de répertorier sur une carte numérique l'ensemble des équipements et espaces de vie des jeunes, qu'ils soient sportifs, culturels ou simplement ludiques. Un seul objectif : les inciter à être curieux afin de découvrir et connaître leur territoire. Si les jeunes se déplacent par leurs propres moyens, les juniors seront accompagnés dans cette démarche par l'équipe d'animation qui les mènera vers des endroits insolites et parfois inconnus.

ART URBAIN

L'art urbain (ou « street art ») s'installe à Trignac en proposant des créations éphémères ou durables. Graffitis, réclames, pochoirs, mosaïques, stickers, affichages, yarn bombing... l'art urbain sous toutes ses formes est à l'honneur ! Les jeunes et les juniors vont pouvoir s'en donner à cœur joie et créer en toute simplicité sur des projets collectifs ou individuels.

DÉCOUVERTE DES ACTIONS CULTURELLES LOCALES

Au cours de l'été, ils vont découvrir que leur territoire bouge et propose des événements riches auxquels ils peuvent participer. Exemple « Les Escalles », l'occasion pour les juniors de voir l'organisation d'un tel événement (montage des scènes, essais de son, répétitions) en journée et pour les jeunes d'assister aux concerts le soir.

VIDÉO OU L'ART DE FILMER

La vidéo a droit à tous les égards pendant la période estivale avec la création de tutos et la préparation des prochaines « Rencontres Vidéos de Loire-Atlantique à Clisson ».

Les tutos

Les jeunes maîtrisent déjà cet exercice et connaissent les enjeux. Les thématiques sont variées (cuisine, bricolage, programme des vacances, scolarité...). Certains tutos sont déjà diffusés sur le Facebook des jeunes. Les juniors, eux, vont découvrir l'envers du décor : les ficelles de la réalisation, l'importance de la musique, des thèmes abordés... avant de passer à l'action.

Rencontres Vidéos de Loire-Atlantique à Clisson

Les jeunes, comme en 2016, participent aux Rencontres Vidéos qui auront lieu les 2 et 3 novembre prochains sur la thématique « les médias et les écrans ». Ils s'investissent à nouveau dans la réalisation d'un film. Les juniors abordent cette rencontre sous une autre approche, dans une démarche d'observation et d'analyse.

D'INFOS

PÔLE EDUCATION SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

☎ 02 40 17 57 80
✉ alshjrt@mairie-trignac.fr

- Espace Juniors
Salle de l'Atlantique - 5 rue Jacques Duclos
🕒 du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
Possibilité de faire des demi-journées de 7h45 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30

- Accueil Jeunes
15 bis rue Baptiste Marcet
🕒 du lundi au vendredi de 14h à 18h, soirées de 18h à 22h et horaires spécifiques pour les sorties
Voir programmation



SCANNEZ MOI



DÉCOUVERTE

ALSH : voyage en Terre inconnue !

Pas de répit pour les animateurs ! Après Paris, en février, pour rencontrer Ratatouille et son univers culinaire et Venise, en avril, pour le Carnaval, ils embarquent les 3-9 ans pour un voyage initiatique en Terre inconnue à la découverte d'autres peuples, d'autres modes de vie et cultures.



Cet été, les 3-9 ans continuent leurs excursions et s'envolent à travers le monde à la rencontre d'ethnies et de régions différentes. Top départ pour des rencontres authentiques et inoubliables en Afrique, en Amérique du Sud, en Inde, dans les îles et ailleurs !

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se déploie vers une grande diversité de cultures et d'ambiances avec, tout l'été, des sorties, des jeux, des activités sportives, culturelles, artistiques ou ludiques. Les animateurs ont préparé un large éventail de destinations afin de satisfaire les envies de chacun et plonger les 3-9 ans dans l'inconnu !

Couleur de mer, poésie artisanale, sentier gastronomique, paysages grandioses, l'ALSH passe du rêve

à la réalité et ensoleille les vacances de nos jeunes Trignacais à la découverte d'autres civilisations, d'hier et d'aujourd'hui... une bonne occasion d'apprendre leurs coutumes et traditions ancestrales.

Mêlant explorations et sports, amitiés et échanges, repos et actions, ces vacances seront autant de moments joyeux, riches et forts en émotion que la promesse d'une belle aventure ; un dépaysement total assuré pour se créer les plus beaux souvenirs et vivre des expériences inoubliables !

SOIRÉE PARENTS

Le 21 juillet, pour partager un moment festif et animé avec son enfant.

D'INFOS

PÔLE EDUCATION SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

☎ 02 40 17 57 80
ALSH Jean-René Teillant
60 route de Certé
✉ alshjrt@mairie-trignac.fr

🕒 Horaires d'ouverture :
- du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
Possibilité de faire des demi-journées de 7h45 à 12h15 ou de 13h30 à 18h30



SCANNEZ MOI

PARTICIPER

Des animations à partager en famille

Depuis un an, le service Petite Enfance de la Ville de Trignac organise des animations pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, des moments de jeux, des ateliers, des sorties à vivre en famille pour des rencontres privilégiées entre parents et enfants, entre enfants et entre les parents eux-mêmes.



ESPACE FAMILLES

Mercredi de 8h45 à 11h45. Gratuit.

L'Espace Familles est un lieu spécialement aménagé pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents. Quelques poutres pour faire de l'exercice, de la peinture pour exprimer son talent, un coin protégé pour les tout-petits et d'autres espaces pour jouer, manipuler, rêver... Chacun arrive et repart à son rythme.

JEUX D'HISTOIRES

1^{er} jeudi de chaque vacances scolaires. Gratuit.

Jeux d'histoires est une animation dédiée aux livres spécialement conçu pour les 0-6 ans, avec au menu : des histoires à écouter, des albums à explorer, des livres à raconter et des comptines à entonner. Co-animée avec la Médiathèque municipale.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

- Des cycles de 3 séances pour les 0-3 ans
- Des ateliers ponctuels pour les moins de 6 ans

Éveil musical, danse, relaxation, cuisine, jardinage... participer aux ateliers, c'est partager un moment de complicité avec son enfant, l'occasion de découvrir et expérimenter, avec lui, une activité.

« Chacun a le temps d'appréhender l'activité à son rythme. Il s'agit de répondre à la curiosité et à la sensibilité de chaque enfant et de vivre le plaisir d'un moment partagé. » explique Sandra, animatrice référente parentalité.

SORTIES

2 à 3 sorties par trimestre.

Les sorties sont des moments de partage et de plaisir en famille mais aussi la possibilité de rencontres avec d'autres familles : les enfants jouent ensemble, les parents font connaissance. Elles sont l'occasion de découvrir le patrimoine local, explorer la nature, avoir un contact privilégié avec les animaux...

QUESTIONS DE PARENTS

5 fois par an. Entrée libre et gratuite

Les soirées «Questions de parents» et leurs thématiques concernent les enfants et abordent l'autorité, les émotions, le jeu...

Elles permettent d'échanger avec d'autres parents et ainsi de définir ses propres solutions, adaptées à chacun.

Animées par l'association « École des Parents et des Educateurs ». Entrée libre et gratuite.

Prochaine rencontre : « Fratries : entre complicité et rivalités » le jeudi 1^{er} juin à 20h à l'Accueil de Loisirs Jean-René Teillant.



D'INFOS

ESCALE
Pôle Éducation - Petite Enfance
36 rue Léo Lagrange
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 17 57 80

RENDEZ-VOUS

Citron'livres, Press'café... et transats à la médiathèque !

Pas besoin de passeport, cet été, pour voyager aux 4 coins du monde, Loïc et son équipe vous accueillent du mardi au samedi, sans formalités obligatoires, pour prendre le large et profiter de moments de détente.

Les intrigues se dénouent autour de Claudine.
Venez vous prélasser au Jardin d'été pour des lectures détentes et de vacances.

Polars, BD, comics, romans... la valise de Florence est pleine !
Aventures et suspens se mêlent, vous découvrirez des univers et des histoires passionnantes.

Citron'livres, le 3 juillet, distille une bulle de fraîcheur et vous offre une citronnade lors du lancement du Jardin d'été où transats, parasols, tables basses et soleil vous attendent... juste pour le plaisir !

Et si vous retrouviez Marina, autour d'un café ou d'un thé, tous les vendredis à partir de 12h30, pour son Press'Café ?

Une belle occasion pour re-découvrir cet espace accueillant où plantes et fauteuils s'associent aux 30 titres de magazines et presse.

Place au cinéma avec Stéphanie qui lance un coup de projecteur sur l'univers du 7^{ème} art.

Avec un fonds de 1200 DVD, vous trouverez forcément votre bonheur !

Du goût pour la lecture, mais peu de temps pour choisir ?

Laissez-vous guider par le mur d'histoires à partager. Il facilite votre choix à travers les coups de cœur de nos lecteurs !

Envie de partager un bon moment avec vos enfants ou petits-enfants ?

Un espace coloré plein de promesses les attend pour comprendre, rêver et même jouer avec des albums à manipuler, des histoires à écouter et des documentaires à explorer.

Enfin, connectez-vous avec la Médiathèque !

Elle est équipée du wifi et dispose de 2 postes d'accès à Internet, de quoi ravir les amoureux de technologie.

D'INFOS

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Rue Emile Combes
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 90 32 66
✉ biblio@mairie-trignac.fr

Horaires d'ouverture :
- Mardi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 12h30 à 18h (Press'café de 12h30 à 13h30)
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

MÉMO

CITRON'LIVRES
8 juillet

JARDIN D'ÉTÉ
Du 8 juillet au 30 août

DIGITAL WEEK :
Du 14 au 24 septembre
Restez connecté avec la Médiathèque !

INSCRIPTION GRATUITE, OBLIGATOIRE POUR EMPRUNTER
Prêt de

6 LIVRES 2 DVD
2 REVUES 1 LISEUSE
pour 3 semaines.



Rêver
S'émerveiller
Jouer
Partager
Expérimenter
Échanger
Rencontrer

A SAVOIR

Les démarches administratives évoluent

Des changements sont intervenus au niveau de certaines démarches administratives, notamment concernant la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI), l'attribution du certificat d'hérédité et le retour des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs.

NOUVEAU

Carte nationale d'identité : les démarches changent

Depuis le 1^{er} mars 2017, les Trignacais ne peuvent plus effectuer leur demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) à la mairie de Trignac.

Le décret n°2016-1460 du 28 octobre 2016 indique que seules les mairies équipées d'une station d'accueil ou borne biométrique pourront effectuer ces démarches (voir liste ci-après).




1 FAIRE  votre pré-demande en ligne

Si vous ne souhaitez pas effectuer de pré-demande en ligne passez à l'étape 2. Vous pouvez faire une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site sécurisé <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il vous suffit de :

- créer un compte personnel
- saisir votre état-civil et adresse
- prendre note du numéro de pré-demande qui vous est attribué

2 CHOISIR une des mairies équipées

 **ATTENTION** certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.

3 RASSEMBLER les pièces justificatives 



Si vous avez fait une pré-demande en ligne, n'oubliez pas de vous munir de votre numéro. Pour connaître les pièces justificatives nécessaires, veuillez consulter le site Internet de la Ville.

4 DÉPOSER votre dossier 

Celui-ci doit être déposé par le demandeur en mairie afin de procéder à la prise d'empreintes digitales. Pour un mineur, celui-ci doit être présent au dépôt du dossier.

DURÉE DE VALIDITÉ :

- 15 ans pour les majeurs
- 10 ans pour les mineurs



LISTE DES MAIRIES

équipées d'une station d'accueil en Loire-Atlantique :

Ancenis, Basse-Goulaine, Blain, Bouguenais, Carquefou, Châteaubriant, Couëron, Derval, Guérande, La Baule Escoublac, La Chapelle sur Erdre, Nantes, Nort-sur-Erdre, **Montoir-de-Bretagne**, Orvault, Pontchâteau, Pornic, Rezé, Sainte Luce sur Loire, Sainte Pazanne, **Saint-Brévin**, Saint-Herblain, Saint Mars La Jaille, **Saint-Nazaire**, Saint Philbert de Grand Lieu, Saint Sébastien sur Loire, Savenay, Treillères, Vallet, Vertou.

➤ D'INFOS

SERVICE CITOYENNETÉ

11 place de la Mairie
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 45 82 25
✉ citoyennete@mairie-trignac.fr

ATTENTION

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, le dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs non accompagnés d'un représentant légal est à nouveau mis en œuvre.



INFORMATION

Certificat d'hérédité : nouvelle démarche

Depuis la parution de la circulaire du 19 février 2015 concernant la loi relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires générales et l'arrêté du 7 mai 2015 pris en application de l'article L312-1-4 du code monétaire et financier, les mairies n'ont plus à émettre des certificats d'hérédité. Elles conservent toutefois un rôle d'information.

MOINS DE
5 000 €

SUCCESSION

5 000 €
ET PLUS

Les administrés peuvent prouver leur qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Cette attestation a vocation à remplacer le certificat d'hérédité délivré jusqu'ici par certains maires (un modèle est disponible sur le site internet de la ville).

1 A quoi sert l'attestation ?

L'attestation, signée de l'ensemble des héritiers, permet de justifier de votre qualité d'héritier pour réaliser des actes conservatoires en lien avec la succession ou pour obtenir :

- ↳ le débit sur le solde des comptes bancaires du défunt afin de régler les actes conservatoires dans la limite de 5 000 €, sur présentation de justificatifs à l'établissement financier (factures, bons de commande des obsèques ou avis d'imposition)
- ↳ la clôture des comptes du défunt et le versement des sommes y figurant, si le montant total des sommes détenues par l'établissement est inférieur à 5 000 €

2 Quels documents sont nécessaires

- ↳ l'extrait de naissance de l'héritier qui se porte fort pour les autres ayant-droits
- ↳ un extrait d'acte de naissance du défunt et une copie intégrale de son acte de décès
- ↳ si nécessaire, un extrait d'acte de mariage du défunt
- ↳ les extraits d'actes de naissance de chaque ayant-droit désigné dans l'attestation
- ↳ un certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés à se procurer auprès de l'association pour le développement du service notarial (ADSN) ou auprès du fichier central des dispositions des dernières volontés (FCDDV)

3 Contenu de l'attestation

Les héritiers certifient les informations suivantes dans l'attestation :

- ↳ Qu'il n'existe pas de testament, ni d'autres héritiers du défunt
- ↳ Qu'il n'existe pas de contrat de mariage
- ↳ Que les héritiers autorisent le porteur du document à percevoir pour leur compte les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers
- ↳ Qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession
- ↳ Que la succession ne comporte aucun bien immobilier

Tous les héritiers doivent signer l'attestation.

4 Coût

Vous devez payer la production du certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés, soit 18 €.

Au-delà de 5000€, vous devez demander au notaire d'établir un acte de notoriété.

1 A quoi sert l'acte de notoriété ?

L'acte de notoriété vous permet d'effectuer les démarches suivantes :

- ↳ justifier que vous êtes bien héritier (par exemple pour faire changer le titulaire du certificat d'immatriculation d'une automobile)
- ↳ débloquer les sommes détenues en banque au nom du défunt dont le montant est supérieur à 5 000 €

2 Contenu de l'acte de notoriété

L'acte de notoriété indique qui sont les héritiers du défunt et détermine dans quelles proportions ces personnes héritent. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le notaire.

3 Coût ?

Le tarif appliqué par un notaire pour l'établissement d'un acte de notoriété est encadré par la réglementation française. Le coût d'un acte de notoriété, TVA comprise, est actuellement fixé à 69,23€ TTC (tarif 2017)

A cela, d'autres frais peuvent s'ajouter, notamment les émoluments de formalités et/ou des droits d'enregistrement.

Vous pouvez demander au notaire un devis écrit et détaillé du montant des frais à régler ou un état prévisionnel du coût de l'opération.



1 OÙ EFFECTUER ma démarche ?

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

2 REMPLIR LE FORMULAIRE CERFA n° 15646*01



Il est renseigné par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire.

Ce dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

3 RASSEMBLER les pièces justificatives

Le mineur, voyageant à l'étranger, non accompagné d'un représentant légal, doit se munir des pièces suivantes :

- ↳ Pièce d'identité valide du mineur
carte d'identité ou passeport en cours de validité accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>)
- ↳ Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride) du parent signataire. Ce document doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- ↳ Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

LE PASSEPORT PRODUIT SEUL NE VAUT PLUS AUTORISATION.

Les dispositions existantes permettant de contrer un éventuel départ illicite d'un mineur à l'étranger, sont maintenues (interdiction de sortie du territoire, opposition à la sortie du territoire).

@Jean-Michel Delugre Presse Océan

VŒUX DU MAIRE
Récompenses sportives
VENDREDI 13 JANVIER



FOLK EN SCÈNES
SAMEDI 04 FÉVRIER



25 ET 26 MARS
STAGE D'ARTS
PLASTIQUES



SAMEDI 18 DÉCEMBRE
FESTHIVER
Keep on Gospel



SAMEDI 21 JANVIER
REPAS DES ANCIENS



MERCREDI 8 FÉVRIER
ATELIER BRICOLTOUT
ET ATELIER CULINAIRE
DU CCAS



VENDREDI 7 AVRIL
CROSS
CM2 et 6^{ème} des écoles
et du collège



RENCONTRE

Jean-Paul Grolleau : La passion du rugby

Passionné de rugby depuis son plus jeune âge, Jean-Paul Grolleau, est toujours actif au sein du club de Trignac, le RCT. Rédacteur de la gazette « Le Canard Déchainé », auteur, entre autre, de « L'aventure du Rugby Club Trignacais », il œuvre pour un sport intimement lié à l'histoire de la ville.



Depuis quand vivez-vous à Trignac ?

Je vis à Trignac depuis ma naissance en 1941. Je n'ai jamais habité qu'une seule ville : Trignac. J'ai même toujours vécu dans la même rue, pas toujours à la même adresse. Aujourd'hui je vis dans la maison de mes parents.

Qu'aimez-vous dans cette ville ?

Tout. Je suis viscéralement attaché à ma commune. C'est une ville bien située, une « cité de caractère », à l'image de son usine sidérurgique. J'ai vu beaucoup de changement notamment avec la construction de nombreux lotissements là où il y avait des prés dans mon enfance. Il a fallu s'adapter, mais je ne me verrais pas habiter ailleurs. Et puis il ne faut pas avoir peur de s'engager, cela permet d'avoir des souvenirs. Comme mes deux grand-pères, j'ai participé à la vie de ma commune. J'ai été conseiller municipal pour un mandat, en 1965, vice-président de l'OMS (Office Municipal du Sport), de l'animation cantonale et puis il y a surtout eu le rugby.

Le rugby : une grande passion...

Oh oui ! Et ce depuis 1945, d'abord, comme supporter du club. Plus tard, j'ai été joueur durant 4 saisons. Une fracture m'a écarté du terrain, mais pas du rugby. J'ai ensuite été éducateur, responsable de l'école de rugby et vice-président du club. Aujourd'hui je suis membre du Comité directeur. Je suis également rédacteur du « Canard Déchainé » qui retrace les moments importants du club, depuis 1991. Mais vous savez

le rugby c'est avant tout un sport collectif. Sans les copains, je n'aurais jamais écrit et réalisé cette gazette. Et sans le soutien de ma femme je n'aurais pas été aussi présent au sein du club. Aujourd'hui encore, c'est elle qui tape mes articles pour « Le Canard Déchainé ». Il est édité à 500 exemplaires et accessible à tous ceux qui le désirent, y compris pour des anciens joueurs de Trignac expatriés au niveau national et mondial. C'est leur manière d'avoir toujours un pied dans le club et de se rappeler d'où ils viennent. Le rugby, à Trignac, c'est une grande famille.

Vous avez entraîné pas mal de jeunes dont certains sont célèbres aujourd'hui ...

Oui, il y a par exemple un gamin de 9 ans qui est devenu, fruit du hasard, locataire, pour un temps, de la maison de mes parents. Celui-ci est venu me voir, car il était licencié au foot, et ici il n'y avait pas de club. Je lui ai demandé s'il ne voulait pas essayer le rugby. Résultat : à 18 ans, il m'offrait son premier maillot international junior. J'étais vraiment fier et ému. Ce gamin, c'est Pascal Jordani (joueur de Dax) qui a joué deux matchs au Tournoi des 6 Nations, un contre l'Angleterre et un autre contre l'Ecosse. C'est très émouvant de voir un gars, formé à Trignac, prendre part à des matchs prestigieux et internationaux, même s'ils n'ont pas été gagnants. Il y a eu beaucoup d'autres gamins qui ont eu, par la suite, une carrière nationale... tous ont compté pour moi, avec ou non une carrière derrière. C'est une belle aventure qui continue pour moi et avec les jeunes qui prennent petit à petit la relève !

FOCUS

Les églises de Trignac, une histoire tumultueuse

Ancien hameau autrefois rattaché à Montoir-de-Bretagne, Trignac devient une commune en 1914. Sa première église surgit en 1921, seulement 7 ans plus tard. Ancien baraquement américain de Montoir, elle est détruite en 1943. Une nouvelle église est édifiée en 1946, tout en bois et provisoire... jusqu'en 1957 lorsque l'église Saint-Eloi, que l'on connaît aujourd'hui, ouvre enfin ses portes.

Des relations chaotiques avec le pouvoir politique

Les relations entre Pierre Mercier, premier curé de la paroisse et la mairie sont très tendues. Les arrêtés de Julien Lambot, maire de l'époque, interdisant les processions ne sont pas respectés et les cortèges sont frappés systématiquement d'amendes. Le curé refuse de les payer et se retrouve assigné 11 fois en justice par le maire.

Au fil du temps et avec le charisme de certains curés, les relations se détendent, au rythme des oeuvres paroissiales, du développement d'activités sportives, culturelles... Le plus marquant étant Jean-Louis Maura, qui reçut un hommage émouvant, en 1998, de la part de Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, à l'occasion de son départ pour Sainte-Luce.



SAINT-ELOI

Né en 588 et mort le 1^{er} décembre 660, il est fêté tous les 1^{er} décembre.

Orfèvre, puis conseiller et trésorier de 2 rois (Clotaire II et Dagobert I), Eloi de Noyon est très vite attiré par la vie religieuse. Il fonde le monastère de Solignac puis le monastère de Paris pour les femmes. A la mort de Dagobert, il devient Evêque et continue à répandre la vie monastique. Saint-Eloi est le saint patron des ouvriers qui se servent d'un marteau : orfèvres, forgerons, graveurs, joaillers, mécaniciens, chaudronniers... avec les Forges, c'est tout naturellement qu'il est choisi comme protecteur de la paroisse.



Orientée d'est en ouest, elle a un haut toit en ardoises à deux pans, formant un volume rectangulaire surmonté d'un prisme. Il n'y a pas de clocher, faute de fonds. Sa façade est formée d'une grande verrière, le nom de son saint-patron est écrit au-dessus.

ÉGLISE SAINT-ELOI

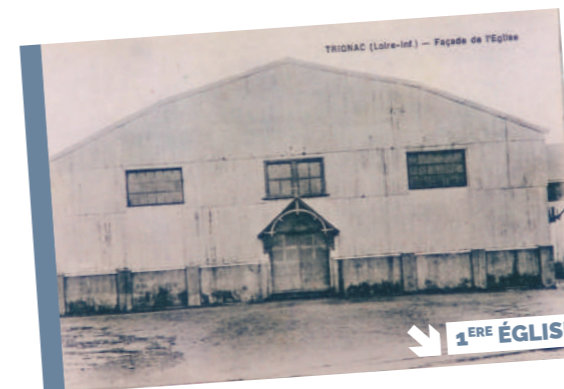


Bénédiction d'une église provisoire en bois.

1946

Célébration des cérémonies au Presbytère.

1943
1946



1^{ERE} ÉGLISE

1943

Destruction, au cours du bombardement du 22 mars, de l'église et de la salle en proie aux flammes.

1921

Bénédiction de la première église de Trignac.

1920

Achat par le curé de Montoir-de-Bretagne d'un baraquement du camp américain de Montoir, démonté pièce par pièce et remonté à Trignac pour y servir d'église.



ÉGLISE PROVISOIRE

Consécration de l'église Saint-Eloi, le lundi de la Pentecôte.

1957

Sommation d'André Hazo, Maire de Trignac, à la Coopérative pour qu'elle entreprenne les travaux de la nouvelle église, au titre des dommages de guerre.

1955

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaine Européenne du Développement durable

La Semaine Européenne du Développement durable se déroule cette année du 30 mai au 5 juin 2017. La CARENE propose tout un programme d'animations gratuites sur tout le territoire de l'agglomération nazairienne.

Au menu de cette nouvelle édition : ateliers, spectacles, visites, expositions, découvertes... sans oublier que Trignac prend de l'avance avec l'événement « Au fil des Araignées » qui se déroulera du 13 au 18 mai prochain (cf page 4). Venez nombreux !

FESTIVITÉ



Fête de la Musique

Événement festif et populaire, la Fête de la Musique sonne le début de l'été. Cette grande manifestation célèbre la musique dans toutes ses pratiques et genres musicaux. Elle aura lieu le 21 juin au Centre Culturel Lucie-Aubrac.

A Trignac, la Fête de la Musique est ouverte à tous les musiciens, amateurs de tous niveaux ou professionnels et s'adresse à tous les publics.

La ville a, en effet, lancé, cette année, un appel à talents aux musiciens de la CARENE (chanteurs, groupes, chorales, orchestres...) pour qu'ils viennent se produire sur scène.

A découvrir le 21 juin !

CÉLÉBRATION

14 juillet

La ville de Trignac vous invite à célébrer la Fête Nationale, le jeudi 13 juillet à partir de 23h, à l'emprunt, près de la Salle Dulcie September (15 rue Baptiste Marcet).

Bonne humeur et spectacle pyrotechnique sont au programme des festivités !

Pour rappel, la Fête Nationale fait référence à une double date :

- le 14 juillet 1789 : prise de la Bastille, symbole de la Révolution et la fin de l'absolutisme de la société d'ordres et des privilèges
- le 14 juillet 1790 : jour d'union nationale lors des Fêtes de la Fédération



➔ D'INFOS

MAIRIE DE TRIGNAC
11 place de la Mairie
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 45 82 25

2, 9, 16, 23 ET 30 MAI

Bricol'tout
☎ De 9h30 à 11h30
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

5, 12 ET 19 MAI

Atelier parents-enfants : « jardiniers en herbe »
☎ De 9h30 à 10h30
📍 Escalé - Pôle Education
👤 Pour les 0-3 ans et leurs parents
📄 Cycle de 3 séances
👉 Payant

7 MAI

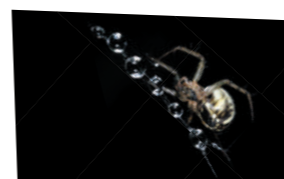
Élection présidentielle 2^{ème} tour
☎ De 8h à 19h
📍 Bureaux de vote
☎ 02 40 45 82 25

10 MAI

Escapade à l'île d'Arz
☎ De 8h à 18h
📍 Départ en bateau à Vannes
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant (restauration possible en plus)

DU 13 AU 18 MAI

Exposition « Au Fil des araignées »
☎ Samedi 13 mai de 10h30 à 12h et de 14h à 17h
☎ Lundi 15 mai de 14h à 16h
☎ Mardi 16 mai de 12h à 20h
☎ Mercredi 17 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30
☎ Jeudi 18 mai de 10h à 12h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public
📄 Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable 02 40 90 32 48
👉 Gratuit



16 MAI

Visite guidée de l'exposition « Au fil des araignées »
☎ A 14h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public - 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

16 MAI

Conférence « Même pas peur » Avec Christine ROLLARD du muséum d'Histoire naturelle de Paris
☎ A 18h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public - 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

17 MAI

Atelier « même pas peur »
☎ A 16h30
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public
📄 Sur inscription 02 40 17 57 80
📍 Pour les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents
👉 Gratuit

18 MAI

Croq'Mygale !
Repas animé par 2 médiatrices
☎ A 12h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Apportez votre repas (micro onde sur place)
☎ Café ou thé offert 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

19 MAI

Sortie au marché de Paimbœuf
☎ De 9h à 11h45
📍 Escalé - CCAS
👤 Sur réservation auprès du CCAS
📄 Transport en mini-bus 02 40 17 57 80
👉 Gratuit

19 MAI

Concert swing manouche de Chanson d'occasion
☎ 21h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public
📄 Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac 02 40 90 32 48
👉 Payant



27 ET 28 MAI

Tournoi sportif Kassianof
📍 Stade Lesvières
👤 Tout public

DU 30 MAI AU 15 JUIN

Semaine du Développement durable
☎ Horaires à déterminer
📍 Lieux à déterminer
👤 Tout public - Renseignements auprès de la CARENE

31 MAI

Pique-nique du Monde
☎ Matin
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

31 MAI

Sortie au Parc des Dryades
☎ Après-midi
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

1^{ER} JUIN

Soirée Questions de parents : Fratries entre complicités et rivalités
☎ À 20h
📍 ALSH Jean-René Teillant
👤 Sur inscription à l'Escalé 02 40 17 57 80
👉 Gratuit

DU 1^{ER} AU 13 JUIN

Exposition des ateliers d'arts plastiques
☎ Mar-jeu-vend : 15h-17h, Mercredi 9h30-12h30 et de 13h30-18h30
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public - 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

2, 9 ET 16 JUIN

Atelier parents-enfants : Petits explorateurs au pays de la récup'
☎ De 9h30 à 10h30
📍 Escalé - Pôle Education
👤 Pour les 0-3 ans et leurs parents
📄 Cycle de 3 séances
👉 Payant

6, 13, 20 ET 27 JUIN

Bricol'tout
☎ De 9h30 à 11h30
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public - 02 40 17 57 80
👉 Payant

7 JUIN

Balade fruitée
☎ De 14h30 à 17h
📍 Rendez-vous à l'Escalé
👤 Pour les 0-6 ans
👉 Payant sur inscription + paiement de votre récolte sur place

10 JUIN

Loto des chasseurs
📍 Gymnase Georges Frédet
👤 Tout public
👉 Payant

11 JUIN

Élections législatives- 1^{er} tour
☎ De 8h à 18h
📍 Bureaux de vote
☎ 02 40 45 82 25

14 JUIN

Escapade À la découverte du circuit des Hortensias de Ploermel et du château de Josselin
☎ De 8h à 18h
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public - Prévoir un pique-nique - Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant



18 JUIN

Élections législatives - 2^{ème} tour
☎ De 8h à 18h
📍 Bureaux de vote
☎ 02 40 45 82 25

19, 29 JUIN ET 3 JUILLET

Atelier parents-enfants : « Petites oreilles en éveil »
☎ De 9h30 à 10h30
📍 Escalé - Pôle Education
👤 Pour les 0-3 ans et leurs parents
📄 Cycle de 3 séances
👉 Payant

21 JUIN

Fête de la musique
☎ À partir de 19h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
👤 Tout public - 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

8 JUILLET

Citron'livres
☎ Horaires de la Médiathèque
📍 Médiathèque
👤 Public adulte et adolescent 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT

Jardin d'été
☎ Horaires de la Médiathèque
📍 Médiathèque
👤 Tout public - 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

DU 10 JUILLET AU 31 AOÛT

L'été des loisirs pour les 3-17 ans
☎ Horaires en fonction de la structure
📍 ALSH Jean-René Teillant, Espace Junior ou Accueil Jeunes
☎ 02 40 17 57 80
👉 Gratuit

13 JUILLET

Feu d'artifice
☎ À partir de 23h
👤 Tout public - 02 40 45 82 25
👉 Gratuit

27 JUILLET

Escapade à la Foire à l'ancienne de Chalançay
☎ De 8h à 18h
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

30 AOÛT

Sortie Séniors « Train Vapeur : de Mortagne-aux-Sèvres aux Herbiers »
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

9 SEPTEMBRE

Forum des associations
☎ De 9h30 à 13h
📍 Gymnase Jean de Neyman
👤 Tout public - 02 40 90 32 48
👉 Gratuit

DU 14 AU 24 SEPTEMBRE

Digital week
☎ Horaires de la Médiathèque
📍 Médiathèque
👤 Tout public - 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

16 SEPTEMBRE

Atelier scratch dans le cadre du Digital week
☎ À 15h
📍 Médiathèque
👤 Tout public - 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

20 SEPTEMBRE

Conte numérique Dans le cadre du Digital week
☎ À 17h
📍 Médiathèque
👤 Tout public - 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

23 SEPTEMBRE

Escapade au château et au zoo de la Bourbansais
☎ De 8h à 18h
📍 Escalé - CCAS
👤 Tout public
📄 Sur réservation auprès du CCAS 02 40 17 57 80
👉 Payant

23 SEPTEMBRE

Atelier Mekey-Mekey Dans le cadre du Digital week
☎ À 15h
📍 Médiathèque
👤 Tout public - 02 40 90 32 66
👉 Gratuit

PARTICIPER

Associations

HERBENLOIRE

Recensement des herbiers et collections botaniques en Pays de la Loire

Les herbiers et collections botaniques sont les témoins de la biodiversité et de l'activité botanique de la région. L'objectif du projet HerbEnLoire est d'inventorier les collections botaniques (collection de champignons, algues, graines, bois... séchés et conservés) et les herbiers (collection de plantes séchées), diagnostiquer et expertiser ce patrimoine inestimable et souvent oublié afin de le protéger, le valoriser et le rendre plus accessible. Si vous disposez ou avez connaissance d'un herbier ou d'une collection, contactez HerbEnLoire.

Ce recensement est nécessaire pour :

- la recherche historique sur les botanistes de la région et leur réseau
- une étude scientifique de la répartition des espèces depuis le XIX^{ème} siècle, de l'évolution de leur présence et des menaces qui pèsent sur eux
- étudier la biologie de la conservation

HerbEn Loire est un projet financé par le Conseil Régional en partenariat avec le Centre Régional de la Biodiversité de Beaufort, l'Université d'Angers, le Conservatoire Botanique National de Brest, Tela Botanica, les muséums d'histoire naturelle de Nantes, Angers, Le Mans et Laval, Agrocampus Ouest et la Société d'études scientifiques de l'Anjou.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 73 56 75 12
✉ herbenloire@gmail.com
<http://herbenloire.univ-angers.fr>

JEV LANGUES

Ouvrez votre foyer, accueillez un jeune étranger !

Vous souhaitez partager votre culture, permettre à vos enfants de s'ouvrir au monde et découvrir les langues ? Vous êtes curieux des autres ? Sensibles aux autres cultures ? Et si vous accueilliez un jeune étranger chez vous ?

Ils ont entre 14 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français. Les jeunes viennent de tous les horizons, ils sont australiens, scandinaves, italiens, espagnols, mexicains, allemands, asiatiques, américains.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 83 78 08 53 Chantal Hervouet
✉ chantal.hervouet@gmail.com
www.jev-langues.fr
📌 www.facebook.com/jevlangues

SECOURS POPULAIRE - COMITÉ DE BRIÈRE

MERCI

La solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune.

Les initiatives de notre comité de Brière rencontrent toujours un franc succès. Ainsi, pendant cette année 2016, entre les dons des partenaires et nos collectes, nous avons reçus 5 tonnes 1/2 de denrées alimentaires et produits d'hygiène. Les braderies de vêtements, chaussures, meubles ont lieu tous les mercredis de 9h à 11h et le 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h dans le local situé 18 rue Charles Brunelière. Celles-ci permettent d'acheter des denrées tout au long de l'année pour nos bénéficiaires.

C'est donc un grand merci que nous adressons à nos donateurs. Leur générosité nous a permis d'offrir un beau colis de Noël, des places de cinéma ainsi qu'un spectacle aux familles.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 90 17 67
✉ briere@spf44.fr

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)

FÊTE DU SOURIRE

L'Association des Paralysés de France (APF) organise en Loire-Atlantique la 14^{ème} édition de « La Fête du Sourire » du vendredi 12 mai au dimanche 21 mai 2016 : un moment festif, solidaire et ouvert à tous !

L'opération a pour but de faire évoluer le regard du grand public sur le handicap, mais aussi de collecter des fonds afin de financer les actions menées par l'APF.

Bouquets de fleurs de soleil, kits de plantation, supports pour téléphones portables, perches à selfie, sets de coloriage, pochettes étanches... seront vendus sur 150 stands sur tout le département.

« La Fête du sourire » sera présente dans le département du vendredi 12 mai au dimanche 21 mai 2017 avec :

- La vente des produits « La Fête du Sourire » dans les magasins et entreprises partenaires ;
- Des animations festives (match de gala des Ex-Canaris, randonnée, ballade motos de Saint Nazaire au Croisic, concert au miroir d'eau ...)

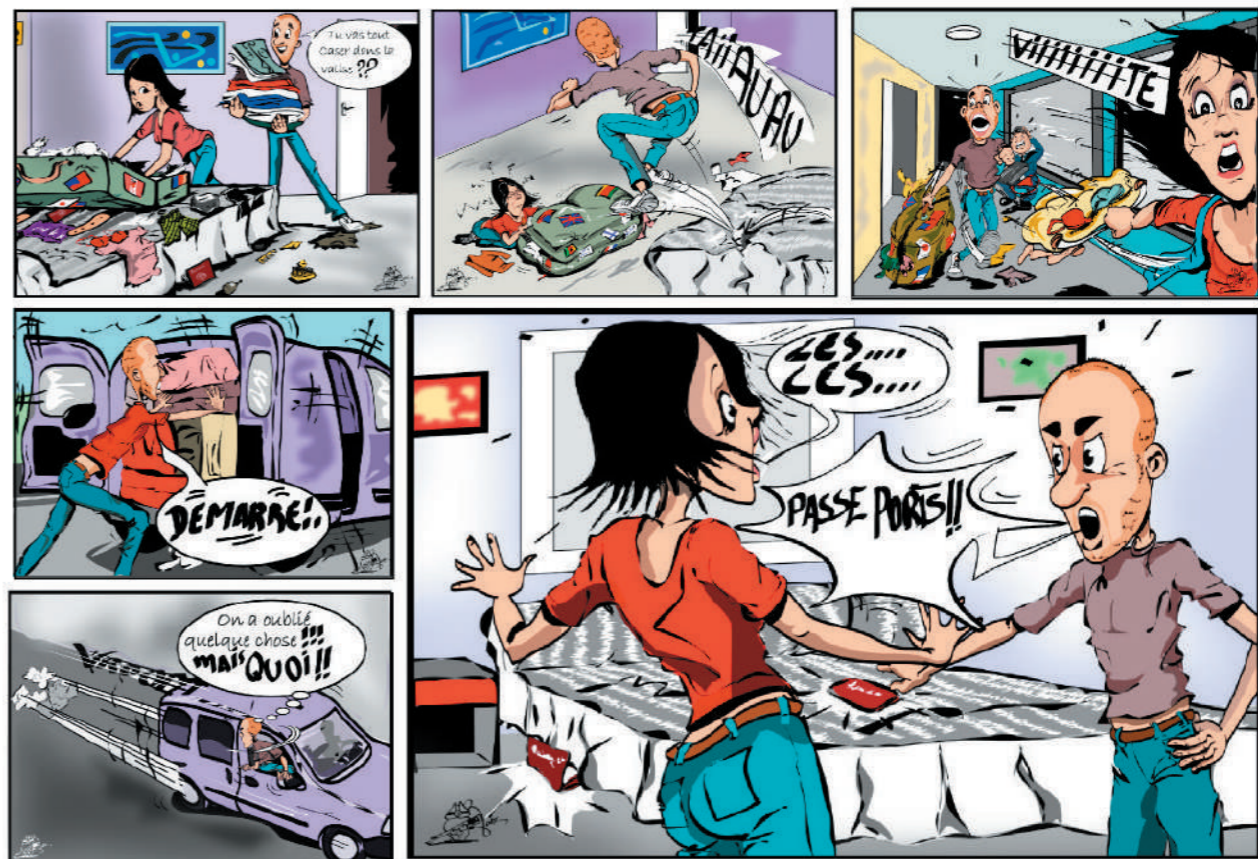
RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 51 80 68 00
✉ dd.44@apf.asso.fr
<http://dd44.blogs.apf.asso.fr/la-fete-du-sourire/>
(lieux de vente et le programme des animations)

BD

Départ en vacances

par Raoul Vera



RECETTE DU TERROIR

Gâteau Nantais

- Gâteau

Battre le sucre et les œufs jusqu'à obtenir un ton blanc bien mousseux.

Ajouter au fur et à mesure la farine, la levure, 3 cuillères à soupe de rhum et la poudre d'amande jusqu'à obtenir une pâte bien homogène. Déposer la pâte dans un moule beurré et faire cuire 35 à 40 minutes Th 7.

Piquer à la pointe du couteau pour s'assurer qu'il est bien cuit.

Démouler puis imbiber le gâteau encore chaud avec un mélange de 4 cuillères à soupe de rhum + 2 cuillère à soupe d'eau.

- Glaçage

Mélanger le sucre glace et le rhum.

Etaler à la spatule ou au couteau passé à l'eau chaude de façon à bien le recouvrir.

Bon appétit !



RECETTE

TEMPS DE CUISSON ☎ 40 min

TEMPS DE PRÉPARATION ☎ 20 min

INGRÉDIENTS (POUR 6 PERSONNES) :

- Gâteau
- 150g de sucre en poudre
- 3 œufs entiers
- 40g de farine
- 1 sachet de levure
- 125g de poudre d'amande
- 7 cuillères à soupe de rhum
- 2 cuillère à soupe d'eau
- Glaçage
- 1 tasse à thé de sucre glace
- 3 cuillères à soupe de rhum

“ Le PLUi :
Définition

Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale de la CARENE. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, en réfléchissant ensemble sur les problématiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement... à travers une vision politique, stratégique et territoriale.

A SUIVRE

Le PLUi :
une première étape

La réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CARENE est à présent bien engagée. Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération qui porte ce projet et les 10 communes membres, ont travaillé à la première étape de son élaboration : la diagnostic territorial.



Que s'est-il passé ces derniers mois ?

La démarche initiée avec les acteurs locaux a permis d'établir un « état des lieux » du territoire et de définir les enjeux en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, d'environnement... Ces travaux ont été partagés avec la population lors de 5 réunions publiques organisées en décembre 2016.

Et après ...

Les élus poursuivent désormais leurs réflexions pour dessiner ensemble le visage de la CARENE à horizon 2030 à travers la seconde étape du PLUi : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce projet, clé de voûte du PLUi, sera débattu par les élus à l'automne à la suite d'une seconde phase de concertation qui débutera dans les prochains mois. Les prescriptions du règlement à venir devront en respecter les grands principes.



Les informations relatives à ces futurs événements seront notamment communiquées sur le site Internet dédié au PLUi.

ERRATUM

Coût de la vidéo-protection : 228 000 €
Subvention attendue entre 30 et 40 %.



VOTRE CPAM VOUS INFORME

Changeons de regard sur
les médicaments génériques !

Efficaces, sûrs et économiques, les médicaments génériques représentent un progrès majeur pour notre système de santé. Présents depuis 20 ans en France, ils ont trouvé leur place dans les pratiques de santé. Pour autant, certains d'entre nous restent encore méfiants à leur égard.

Pour y remédier, l'Assurance Maladie, le Ministère des affaires sociales et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ont lancé une vaste campagne d'information pour renforcer la confiance et les connaissances des patients et des prescripteurs.

Utiliser les médicaments génériques, c'est l'affaire de tous !

En moyenne, les médicaments génériques sont **30% moins chers que les médicaments d'origine**. Entre 2010 et 2014, **7 milliards d'euros d'économies ont ainsi pu être réalisés** grâce aux médicaments génériques, contribuant ainsi à financer le remboursement de nouveaux médicaments efficaces mais onéreux, contre l'hépatite C ou les cancers par exemple. L'utilisation des génériques permet ainsi de garantir l'accès à l'innovation et aux soins pour tous.

L'Assurance Maladie des Pays de la Loire relaie la campagne auprès des assurés et des professionnels de santé, afin de revenir sur les idées reçues, **favoriser la prescription, la délivrance et l'usage des génériques**.

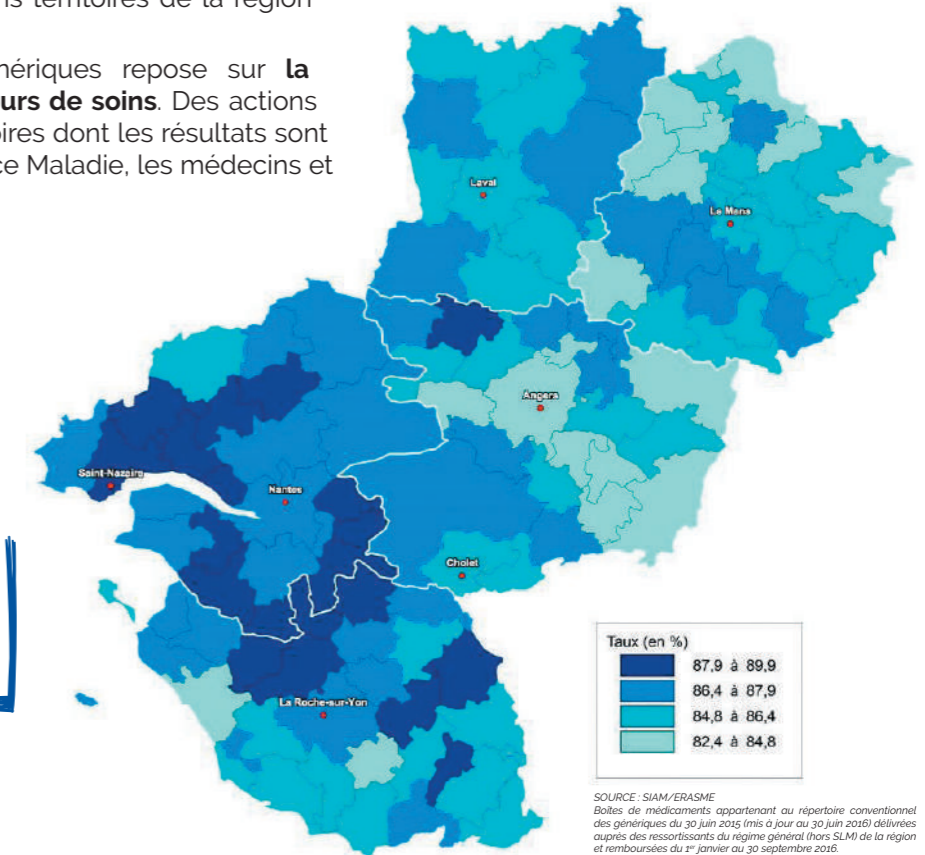
Devant les régions Bretagne (2^{ème}) et PACA (3^{ème}), **les Pays de la Loire se placent en 1^{ère} position** en termes de délivrance de génériques, avec un taux de 86,5% au 30 septembre 2016. Ce taux atteint même 87,8% en Loire-Atlantique. Pour autant, des écarts importants persistent encore entre certains territoires de la région (cf. cartographie de la région).

La progression de l'utilisation des génériques repose sur **la mobilisation de chaque acteur du parcours de soins**. Des actions vont être menées en priorité sur les territoires dont les résultats sont moins bons, en partenariat avec l'Assurance Maladie, les médecins et les pharmaciens.



Taux de délivrance de médicaments
génériques par communauté
de communes de résidence des patients
dans la région des Pays de la Loire.
1^{er} janvier au 30 septembre 2016

- LOIRE-ATLANTIQUE :87,8%
- MAINE ET LOIRE :85,4%
- MAYENNE :86,2%
- SARTHE :85,4%
- VENDÉE :86,4%
- PAYS DE LA LOIRE :86,5%



SOURCE : SIAM/ERASME
Boîtes de médicaments appartenant au répertoire conventionnel des génériques du 30 juin 2015 (mis à jour au 30 juin 2016) délivrées auprès des ressortissants du régime général (hors SLM) de la région et remboursées du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016.



Rendez-vous sur ameli-sante.fr pour plus d'infos !

FEU D'ARTIFICE



TRIGNAC

LE 13 JUILLET 2017 à 23H00

PLAN D'EAU